



Indemnisation agression et meurtre

Par **Lorenzo311**, le **24/05/2014** à **11:14**

Bonjour une amie a vécu une agression effroyable.

Elle hébergée une amie à elle et le mari de son amie est venu l'assassiner chez elle en sa présence.

Traumatismes, arrêt de travail longue durée, impossible de rehabiter la maison ...

Son assurance ou avocate non spécialisé dans ce genre de drame lui propose 10 000€ pour avance d indemnisation.

Cette somme parait dérisoire au regard du préjudice subit.

Qu'en pensez vous?

Dans quelle catégorie dois je poster ce message.

je voit mon amie demain et lui demanderais plus de précision sur la procédure en cours.